

beurres, les œufs, les fruits, etc. Nous avons la confiance que sans entraver l'exportation, nous obtiendrons, par ce moyen, environ 15 millions de francs.

#### Actes officiels

**Le ministre des finances,**  
Considérant qu'aux termes du traité du 11 mai dernier, article 7, le paiement de l'indemnité de guerre sera effectué « en métal, or, ou argent, en billets de la Banque d'Angleterre, billets de la Banque de Prusse, billets de la Banque royale des Pays-Bas, billets de la Banque nationale de Belgique, en billets à ordre ou en lettres de change négociables de premier ordre, valeur comptant;

Arrête :  
Art. 1er. Les versements faits à la Caisse centrale du Trésor public, en paiement de souscriptions à l'emprunt national de 2 milliards, pourront être acceptés dans les valeurs énumérées à l'article 7 du traité du 11 mai dernier. Ces valeurs ne devront pas excéder 90 jours; elles seront escomptées à 6 p. 100. Le ministre des finances se réserve d'apprécier la qualité des signatures.

Art. 2. Toutes les opérations se régleront au change fixe de 25 fr. 30 par livre sterling.

Fait à Versailles, le 25 juin 1871.  
Le ministre des finances,  
POUYER-QUENTIER.

**Le ministre des finances,**  
Considérant qu'il convient de donner aux capitalistes étrangers le moyen de participer facilement à l'opération, tant en ce qui concerne la souscription à l'emprunt et la remise des titres qu'au point de vue du paiement des coupons;

Arrête :  
Art. 1er. Il est établi à Londres une agence financière française pour le service de l'emprunt 5 p. 100 de deux milliards, et pour le paiement des coupons des titres dudit emprunt.

Art. 2. Toutes les opérations faites par l'agence financière française se régleront en livres sterling au change fixe de 25 fr. 30.

Art. 3. Les dépenses et frais de toute nature de l'agence financière seront imputés sur les frais de l'emprunt jusqu'au 31 décembre 1872; et, à partir de cette date, sur les frais de service et de trésorerie.

Fait à Versailles, le 24 juin 1871.  
Le ministre des finances,  
POUYER-QUENTIER.

Par arrêté du président du Conseil des ministres, chef du Pouvoir exécutif de la République française, en date du 24 juin, et rendu sur la proposition du ministre de l'intérieur, ont été nommés adjoints au maire du 3<sup>e</sup> arrondissement de la ville de Paris :

MM. Lhuillier (Jean-Nicolas); Malingre (Paul); Durand (Jean-Baptiste).

#### Dépêches Télégraphiques

Service particulier du journal de Roubaix

Paris, 26 juin.  
La commission de décentralisation vient de prendre une résolution importante au point de vue de la facilité et de la rapidité des rapports des habitants avec les préfets, au point de vue aussi de l'économie.

La suppression des conseils de préfecture a été votée à une grande majorité.

Ils seront remplacés en partie par les tribunaux, qui pourront être saisis directement, par suite de l'abolition de l'art. 73 de la Constitution de l'an VIII, en partie par les conseils généraux.

Le projet de réformation des conseils généraux établit une commission permanente chargée de juger une certaine quantité des affaires litigieuses du département

C'étaient lady Clinton et le jeune Français dont les assiduités auprès d'elle défrayaient déjà la malignité des commères de Neath. — Les deux promeneurs, tout occupés d'eux-mêmes et de leur conversation confidentielle, arrivèrent à la porte du pavillon sans savoir où ils étaient. Mais, au moment d'entrer le cavalier ne put retenir une exclamation de surprise et de mauvaise humeur.

— Ah! milady, s'écria-t-il en anglais avec un accent qui trahissait sa nationalité, vous m'avez dit que nous déjeunions seuls!

Lady Clinton ne comprit pas d'abord la cause de ce mécontentement. Puis, dardant son œil perçant dans l'intérieur du pavillon, elle aperçut, malgré la demi-obscurité qui y régnait, des personnes étrangères. Aussitôt un pourpre foncé remplaça le léger incarnat de son visage, son front se plissa, ses narines se gonflèrent.

— Qu'est ceci? s'écria-t-elle d'un ton d'autorité; qui s'est permis d'entrer ici malgré mes ordres? A quoi pensez-vous donc, mistress Jones? — Milady! s'écria la gouvernante accourant éperdue, je vous supplie de m'excuser... Ce sont d'honnêtes colporteurs que j'ai pris la liberté d'introduire ici pour... — Et de quel droit mistress Jones a-t-elle permis un semblable étalage de friperie dans le pavillon où je dois venir prendre le thé? demanda Nelly avec hauteur. — Milady, balbutia la pauvre femme, à qui sa mai-

Paris, 26 juin.  
Le Figaro se dit autorisé à annoncer que les princes d'Orléans iront à Frohsdorff.

Le même journal ajoute que les princes réunis de la maison de Bourbon seraient résolus à accepter la Constitution que la France se donnera.

Ils ne feront pas une démarche et ne diront pas une parole de nature à ébranler la France et à troubler l'état de choses actuel.

Vienne, 25 juin.  
Les journaux disent qu'il n'est pas douteux que la place de Vienne participera largement à l'emprunt français, car il est patronné par les établissements financiers les plus importants de Vienne.

Londres, 26 juin.  
L'Observer annonce que le duc d'Aumale va s'installer prochainement à Chantilly. Le duc de Nemours compte aller habiter le château d'Eu, près de Dieppe.

Le projet de Constitution qui sera présenté à l'Assemblée après les élections sera fondé sur le principe monarchique avec des institutions parlementaires. La couronne sera offerte ensuite au comte de Chambord, et s'il trouve la Constitution trop libérale, l'Assemblée proclamera le comte de Paris.

Madrid, 25 juin.  
La majorité des Cortès se réunira demain pour discuter sur le refus du Roi d'accepter la démission des ministres.

#### La candidature du général Faidherbe dans le Pas-de-Calais

Il nous paraît utile de mettre sous les yeux des électeurs du Nord l'article suivant extrait du principal organe du Pas-de-Calais :

Les républicains viennent de changer de candidat dans le Pas-de-Calais. Ils rêvent dans tout le nord de la France une manifestation solennelle et présentent chez nous le même homme que dans le Nord et dans la Somme.

Nous ne supposons pas que le parti se trouve tellement au dépourvu, — on sait la modestie de la plupart de ses adeptes — qu'il ne puisse trouver qu'un candidat pour trois départements.

Il y a donc dans cette candidature unique certains calculs et certaines arrière-pensées qui témoignent d'un sans-gêne assez évident vis-à-vis des électeurs.

Le suffrage universel est devenu pour les autorités de la démocratie, une matière taillable et corvéable à merci.

Peu leur importe de déranger inutilement cinq ou six cent mille citoyens. Du moment que cela peut servir leurs petites combinaisons et leurs plans plus ou moins avoués ou avouables, ils n'y regardent pas de si près.

Si l'on comprend des candidatures multiples dans les élections générales, il est fort difficile de les expliquer lorsqu'il s'agit précisément de combler des vides faits par l'option, et d'admettre qu'il plaise à un parti de perpétuer l'agitation électorale au profit de vanités ou de convenances personnelles, c'est le cas de la candidature du général Faidherbe.

Nous savons qu'il n'opéra pas pour le Pas-de-Calais; nous prévoyons que le premier tour de scrutin pourra ne pas donner un résultat définitif et que les électeurs auront à se dérangés trois ou quatre fois au lieu d'une, parce qu'il aura plu à MM. les républicains d'élever sur le pavoi le citoyen dont ils ont fait un drapeau.

Nous devons reconnaître, à notre grande surprise, que M. Faidherbe se prête à ce jeu.

Après avoir refusé le siège que les électeurs de la Somme lui avaient donné à l'Assemblée, après avoir hésité ainsi à prendre une attitude politique déterminée au moment où le choix présentait quelques difficultés, après avoir fait un peu, au point de vue politique, ce qu'il avait essayé au point de vue

tresse n'avait jamais parlé sur ce ton de dureté, j'espérais que vous-même vous auriez pour agréable de faire un choix... — Je n'achète rien de pareilles gens... Ils peuvent se retirer. Quant à mistress Jones, elle se souviendra désormais que je n'autorise personne à prendre avec moi ces insolentes privautés.

La pauvre Jones fondait en larmes et les sanglots lui coupaient la parole.

— Allons! dit le cavalier d'un ton léger, il n'y a pas grand mal; nous serons bientôt débarrassés de ces espèces-là... Eh! camarades, ajouta-t-il en se tournant vers les colporteurs, vous avez entendu milady? Décamppez, et lestez-vous, ou je vais appeler les gens, qui vous pousseront plus rudement que vous ne voudriez!

Kennedy se dépêchait de son mieux, entassant les marchandises pêle-mêle dans le ballot, mais Foster s'approcha de lady Clinton et lui dit d'un ton où l'ironie se mêlait à l'humilité :

— Que Votre Seigneurie me pardonne, si j'ose élever la voix en sa présence; mais le plus faible vers de terre se redresse quelquefois sous le pied qui l'écrase... Je ne suis sans doute qu'un vagabond de porte-balle irlandais, vivant péniblement de mon travail, repoussé de porte en porte, et je dois être habitué à l'outrage! Mais est-il juste, est-il raisonnable que lady Clinton fasse aussi retomber sa colère sur une femme qui la sert depuis vingt-cinq ans et qui est coupable seulement d'avoir suivi les

inspirations de son bon cœur envers de pauvres marchands ambulants?

Le son de cette voix avait d'abord paru impressionner milady; néanmoins elle lança un regard de froid dédain à celui qui venait de parler.

— Mistress Jones n'aura rien à gagner à votre intervention, l'ami, répondit-elle; vous êtes, je crois, un de ces diseurs de choses sentimentales, comme l'espèce commence à se répandre dans le pays! Je vous félicite, mon cher; mais réservez ces sermons pour vos chapelets papistes ou pour vos meetings en plein air!

Puis, se jetant dans un fauteuil d'un air ennuyé :

— Ah! vicomte, ajouta-t-elle en s'adressant au Français, par pitié, débarrassez-moi de ces importunités!... Cela devient intolérable! — Oui, oui, milady, répondit le vicomte avec empressement. Allons, hors d'ici, vauriens, ou je m'abaisserai moi-même à vous jeter à la porte!

Il voulut joindre le geste à la parole et leva la main sur Kennedy, qui se trouvait le plus près de lui. Mais Kennedy venait d'achever sa ballade et l'avait chargée prestement sur son épaule; il fit un formidable moulinet avec sa demi-aune, et le frère vicomte ne jugea pas à propos de pousser plus loin ses démonstrations menaçantes. Mistress Jones se hâta de se placer entre eux et supplia le colporteur de s'éloigner.

Pendant ce temps, Foster s'adressant

à lady Clinton, avait repris de sa voix stridente :

— Je comprends l'impatience que éprouve cet honorable gentleman de se trouver ici en tête-à-tête avec Votre Seigneurie; c'est un bonheur que l'univers entier envierait à ce Français... Mais si pressés que vous soyez l'un et l'autre d'écarter des témoins importuns, lady Clinton entendra ce qui me reste à lui dire : — Nelly Avondale, qu'êtes-vous devenue?

(La suite à un prochain numéro.)

COMPOSITEURS

On demande de suite de bons Compositeurs pour le journal et les ouvrages de ville.

S'adresser à l'imprimerie du Journal de Roubaix, rue Nain, 1, Roubaix.

Emprunt national 5 0/0

Le compteur de la SEMAINE FINANCIÈRE se charge gratuitement de fournir tous renseignements et de transmettre au Trésor les souscriptions aux conditions de l'Emission publique.

Les demandes de souscriptions doivent être adressées, accompagnées du 1<sup>er</sup> versement, soit en espèces, mandats ou valeurs à encaisser, ou à réaliser, à MM. E. Dubois et Cie 83, rue Richelieu, Paris. 1002

SEMAINE FINANCIÈRE

Pendant toute la semaine, l'emprunt a été la grande affaire du marché et presque son

Le jour commence à se faire sur le résultat probable des élections de Paris. Quoique l'état de siège ne soit pas levé, le Gouvernement permet l'affichage de toutes les candidatures et tous les programmes; il permet également les réunions électorales qui s'organisent dans les quartiers. Ces premières manifestations ont déjà produit une sorte d'entente tacite sur une liste des noms dont l'Union Parisienne a fourni le principal contingent. Il est permis de croire que ce mouvement ne fera que se dessiner plus nettement à mesure que les nouveaux comités s'ouvriront, et alors le résultat de l'élection sera non seulement une affirmation du retour de Paris à des idées de modération, mais encore un achèvement vers la transformation définitive de la république en monarchie constitutionnelle. Cette terminaison de la situation ne fait, dès à présent, plus de doute pour personne; on ne diffère que sur l'échéance à laquelle le provisoire actuel fera place à la restauration.

Les cinq ou six journaux qui n'ont pas adhéré à la liste de l'Union Parisienne n'ont pas encore produit leurs candidats. Le thème électoral de ces feuilles roule par continuation sur deux mots devenus désormais difficilement conciliables: République honnête. Un journal de ce matin plaisante agréablement sur l'antithèse historique de ces deux termes: «Plantez, dit-il, un républicain honnête, il poussera un républicain rouge et il fleurira un forçat.» Le mot est peut-être un peu vif, mais est foncièrement vrai.

Le Siècle paraît décidé à ne pas se mêler des élections de Paris; mais, en revanche, il s'occupe beaucoup de celles des départements, et il fait sur ce terrain une fort triste besogne, patronnant partout les candidats de la nuance extrême. Le journal de M. Havin ne veut pas en avoir le démenti; il reste fidèle jusqu'au bout à son patron des beaux jours: le patriarche de Ferney.

A l'Assemblée, on ne s'occupe, pour ce moment, d'aucune question brûlante. La motion produite par M. Baragnon tendant au rétablissement des majorités immobilières. L'auteur de cette proposition voudrait que le père de famille fût autorisé par la loi à laisser la totalité de ses biens immeubles à l'un de ses fils, avec l'exclusion de ses autres enfants, à la condition toutefois d'indemniser ces derniers en argent ou en rentes. Le projet a été vivement combattu par M. Barthe, a été pris en considération par l'Assemblée.

Une autre motion, sur laquelle un rapport très-lucide a été lu par M. Vantonnin, tend à installer, définitivement, les principaux ministères à Versailles. On sait que M. Thiers est opposé à cette mesure et que pour ne pas lui déplaire, l'Assemblée n'a pas voulu, avant les élections de Paris, se prononcer sur la question. Après le 2 juillet, la décentralisation reviendra sur le tapis; la décision de l'Assemblée dépendra tout entière du prochain résultat électoral.

F. E. T.

Tout le monde est unanime à demander que l'on mette une bonne fois MM. les communaux en mesure de réaliser leur programme, dit le Figaro.

Pour en arriver là, on s'accorde à dire que la meilleure des solutions proposées consisterait à conduire les prisonniers de l'insurrection dans une île au sol fertile, à leur donner des vêtements, des outils et des vivres pour un an, et à les laisser organiser une bonne fois le type de société qu'ils ont rêvé.

Mais songe-t-on à ce qui en résultant, étant connue la nature humaine en général et la nature communisme en particulier?

La colonie sentirait bien vite que tous ses membres ne sont pas des petits saints et organiserait une police très sévère; voilà le gendarme créé.

Pour punir les crimes que le gendarme commettrait, il faudrait un magistrat; voilà la loi et le juge.

Une fois l'ordre assuré, on songerait nécessairement au travail, car il faudrait vivre. Il y aurait des colons qui ne voudraient rien faire, d'autres qui travailleraient et feraient des économies; voilà l'impôt capital.

Quand on en serait arrivé-là, il y aurait des possesseurs et des privés, des conservateurs et des révolutionnaires, et s'en suivrait une lutte entre ceux qui n'auraient rien; voilà la crise.

A ce moment-là, les colons conservateurs éprouveraient le besoin de faire transporter les communaux révolutionnaires dans une autre île au sol fertile.

La morale de cette petite fable est facile à tirer.

Le tunnel des Alpes est acheté. On s'occupe avec activité des travaux de jonction qui doivent relier cette nouvelle ligne avec celle déjà existante. On a la certitude que l'achèvement complet de cette voie si importante n'exigera que trois mois. L'inauguration aura lieu au plus tard dans le courant d'octobre.

SEMAINE FINANCIÈRE

Pendant toute la semaine, l'emprunt a été la grande affaire du marché et presque son